

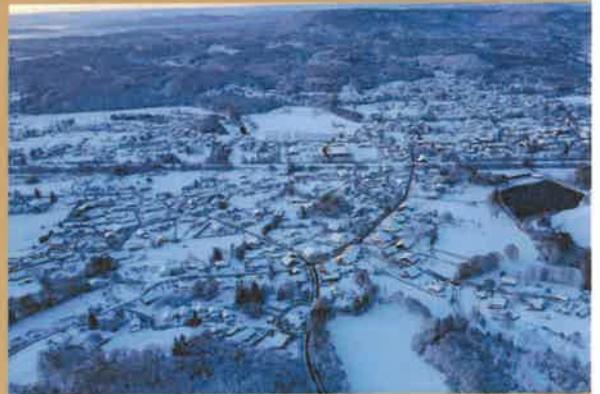
VILLE DE

Champagney



infos

n°71 Janvier 2025



Point n'est besoin de poing...

Éditorial

► Mot de Madame le maire

La fin d'année arrive, et avec elle la première neige tombée récemment ; il est venu le temps traditionnel des vœux et de la parution de notre bulletin municipal et je sais que vous l'attendez !

A l'aube d'une loi de finances qui peine à sortir, c'est avec un sentiment de joie pour l'année nouvelle, mais aussi d'inquiétude pour l'avenir des communes que je m'adresse à vous au seuil de 2025.



S'il est nécessaire de rectifier la trajectoire des finances de l'Etat, l'effort qui va être demandé aux collectivités locales est totalement disproportionné au regard de la gestion rigoureuse que nous menons déjà au quotidien.

L'association des maires de France a largement exprimé son inquiétude lors du congrès dernier, elle dénonce les coupes budgétaires sans précédent et se mobilise pour protéger nos communes.

L'assemblée des départements de France, à l'appel de 103 présidentes et présidents somme l'Etat de modifier sa copie.

Pour autant, ces difficultés nous rappellent à une nécessaire et permanente adaptation, à garder le cap en suivant notre feuille de route et à trouver des solutions pour faire face aux nouveaux défis.

Nous devons donc continuer à dynamiser notre commune dans un esprit de responsabilité économique en étudiant les projets dans une réflexion de sobriété. Ce travail, nous l'avons déjà mené au travers du passage au LED, de l'isolation des bâtiments et du projet réseau de chaleur.

Aussi, face à un contexte écologique, économique et international difficile, il y a heureusement une autre réalité. Celle que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mise en avant dans notre pays : la générosité et les initiatives des bénévoles, le dynamisme et la créativité des entrepreneurs, des commerçants et des artisans, la disponibilité et le professionnalisme des agents du service public, la mobilisation et la présence sur le terrain des élus

A Champagny, je rencontre chaque jour des personnes de tous âges dont les initiatives, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration et de motivation et qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de maire.

Aussi, il me reste à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, des moments de pause et de partages.

Marie-Claire FAIVRE, maire de Champagny



Bulletin municipal de la commune de CHAMPAGNEY

*Directrice de la publication
Marie-Claire FAIVRE*

Comité de rédaction

DADDA Mouad
DUPONT Emmanuel
FAIVRE Marie-Claire
FRANCE Dominique
IPPONICH Alain
KIFFER Roger
LAMBERT Stéphane
PARISOT Philippe
PY Béatrice
ROBERT Serge
TETOT Sophie
TESTON Yves
VETTER François

Sommaire

Commissions municipales . 3 à 12

Culture et patrimoine

Fêtes

Jeunesse et citoyenneté

Sports et loisirs

Bâtiments, voirie et travaux

Gendarmerie . 13 - 14

CCRC . 15 - 16

SMICTOM . 17 - 19

Actualités . 20 - 23

Calendrier . 24 - 25

Informations . 26 - 28

Vie Associative . 29 - 31

Etat Civil . 32

Entreprise . 33 - 35

Droit d'expression . 35

Histoire . 36

*Conception graphique et impression
RAHIN EDITION*

. Commissions Municipales - Culture et patrimoine

► Retour en images des manifestations de l'année 2024

La commission a choisi d'organiser des manifestations diverses et variées accessibles à tous.

Cette année encore beaucoup de diversité dans les nombreuses animations proposées (concerts, théâtre, expositions,...).

Nous vous proposons un retour en image sur certaines d'entre elles.

● Moment phare de la saison : le marché gourmand



● La traditionnelle exposition artistique de février, 500 visiteurs.



L'artiste élu par les visiteurs cette année : **Maxime STEMPELET**

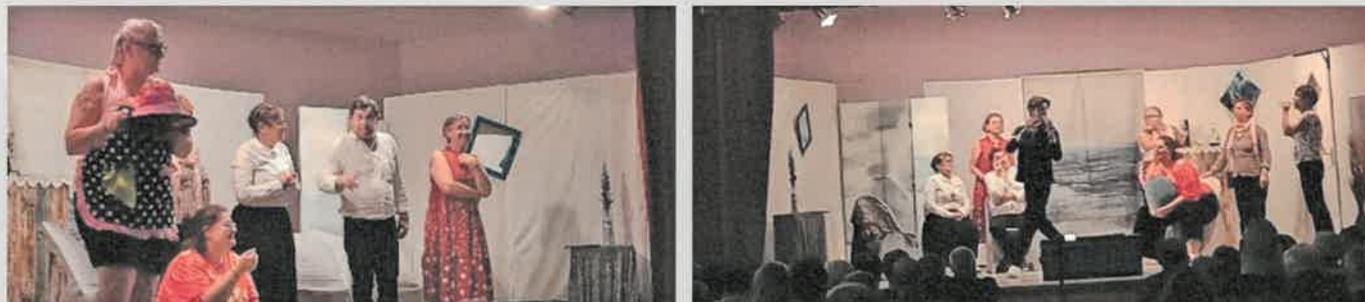


. Commissions Municipales – Culture et patrimoine

- Les pièces de théâtre

Des pièces de qualité, distrayantes et qui attirent un public nombreux :

« Allez on Danse » – 16 mars



« Le père Noël est une ordure » – 13 avril



- Concerts

Des concerts d'été, avec repas. Des groupes locaux de qualité qui enchantent le public.

Concert du 27 juillet : « Vieilles Canailles » avec une paëlla géante

Concert du 24 août : groupe « Celt'in Black » avec un colombo de poulet par le traiteur local Chez Xavier



. Commissions Municipales - Culture et patrimoine

- Forum des entreprises

En partenariat avec le collège Victor Schoelcher de Champagny, le département, la CCI, l'UIMM et France Travail. Il connaît un succès grandissant avec de très nombreuses entreprises et organismes de formation présents.



- Journées du Patrimoine

Et bien sûr les journées du Patrimoine avec les visites traditionnelles du barrage du bassin, toujours un grand succès, la Maison de la Négritude, une exposition de cartes postales sur Champagny au 20^{ème} siècle qui a ravi les visiteurs.



Commissions Municipales - Culture et patrimoine

• Marché du dimanche

Le marché hebdomadaire poursuit tranquillement son chemin grâce à des habitués qui ont su créer une ambiance conviviale.

Des produits locaux, des animations régulières (mises en place par la commission Culture et Patrimoine).

Vous pouvez y trouver régulièrement votre repas du midi, une corvée de moins.

Alors n'hésitez plus, le dimanche matin passez au marché (9h/12h).



Commissions Municipales - Fêtes

Outre les manifestations « officielles » (cérémonies patriotiques, accueil de personnalités, vœux du Maire,...) la commission gère 2 principaux événements, la fête nationale et la fête de la musique.

Nous vous proposons un retour en image sur ces événements 2024.

• Fête de la musique

La fête de la musique avec After Work, l'école de musique de José SANCHEZ, les Bretelles Brunes et dorées (composé de Bruno SARTORIO, Patrick BERTHEL et Sylvain DORE).

Très belle ambiance.



• Fête nationale

13 juillet : Retraite aux flambeaux avec les sonneurs du Lion.



Commissions Municipales – Jeunesse et citoyenneté

► Jeunesse

. L' aide au permis est maintenant bien connue des Champagnerots puisque les 10 places annuelles ont été rapidement attribuées.

. Le Comité Consultatif des Citoyens du Futur (3CF) : toujours très engagés, les membres de la commission ont travaillé sur de nombreux projets.

Leurs recherches ont permis de découvrir des liens entre Champagney et Joseph Frantz (voir par ailleurs) ainsi qu'avec Stanislas 1^{er}. Ils ont aussi honoré ces personnages en baptisant 2 places de Champagney.

Ils ont aussi proposé la mise en place d'un plan de Champagney l'esplanade Charles de Gaulle (traitement en cours) et la création d'un parcours VTT dans le bois des époisses (en attente de validation coût : 1200€).

Quant aux membres du CMJ, en dehors de leur participation aux commémorations patriotiques, ils ont organisé diverses activités autour des Jeux Olympiques (label Terre de Jeux oblige) ils travaillent toujours sur un sentier à thème dans le bois des Epoisses. Enfin le grand projet de l'année fait réponse à un appel à projet de la CAF pour que nos jeunes élus se rendent Aux Breuleux (voir ci-dessous).



Voyage aux Breuleux (Suisse)

Dans le cadre d'un appel à projet de la CAF « Jeunes nouveau run » le CMJ et quelques membres du 3CF se sont rendus dans la commune Les Breuleux en juin.

Nous avons préparé ce voyage sur les traces des jeunes champagnerots de la fin de la guerre. Il nous a fallu présenter ce projet à la CAF.

Trois d'entre nous se sont retrouvés seuls face au jury, ce ne fut pas facile mais notre projet a été sélectionné, et par un beau matin d'été nous prenions le bus direction la Suisse voisine.

A l'arrivée, nous sommes accueillis par monsieur le Maire et l'un de ses adjoints. Ils ont répondu à nos nombreuses questions sur leur commune et le fonctionnement de leur pays.

Ensuite petite promenade dans ce beau village, monsieur le Maire nous présente tous les lieux importants de la commune (école, entreprise,...). Cette marche se termine au restaurant où les élus nous ont organisé un excellent repas. L'activité prévue par la suite a été annulée mais remplacée par la visite d'une chocolaterie et une dégustation de chocolat (hum,...).

Malheureusement une alerte météorologique nous a obligés à quitter rapidement les franches montagnes. Un grand merci aux élus de la commune Les Breuleux pour leur accueil, leur gentillesse et leur disponibilité.



► Jeunesse

Questions à Monsieur le Maire des Breuleux Renaud Baume

. Combien y a t'il d'habitants aux Breuleux ?

Environ 1600 habitants, nous ne cherchons pas à augmenter la population, elle correspond parfaitement à l'harmonie de la commune.

. Combien d'élus pour gérer les Breuleux et pour combien de temps ?

Nous sommes sept, mais en Suisse le Conseil Municipal ne gère que les affaires courantes, les projets eux sont soumis à l'approbation de l'ensemble de la population.

Nous sommes élus pour 5 ans et un Maire ne peut faire que 2 mandats.

Mon cas est un peu différent car nous venons de fusionner avec la Commune de la Chaux des Breuleux et aux prochaines élections c'est une nouvelle commune qui cherchera un Maire, je pourrai donc me représenter si je le souhaite.

. Quelle est la superficie des Breuleux ? Environ 11 km²

. Pourquoi le village se nomme les Breuleux ? d'où vient son emblème ?

Lorsque les premiers habitants sont venus s'installer, il n'y avait que de la forêt.

Ils ont donc brûlé les arbres (les sapins) pour créer des zones à exploiter c'est cette opération que représente notre blason, c'est elle aussi qui a donné son nom à la ville.

. Comment s'appellent les habitants des Breuleux ? Les Brelotiers.

. Avez-vous un CMJ ? Non mais votre visite nous engage à envisager cette possibilité.

. Quelles écoles avez-vous ? Le système scolaire Suisse est un peu différent du vôtre, ici nous avons ce qui correspond aux niveaux primaires et secondaires.

. Quelles sont les principales activités de votre commune ?

Nous avons des activités agricoles mais aussi industrielles notamment, l'horlogerie, de nombreux Français viennent travailler ici (env.400).

. L'organisation Politique de la Suisse est elle différente de la nôtre ?

Oui, la Suisse ne compte que 3 niveaux de gestion : l'Etat, les Cantons, les Communes afin d'être plus réactif.

Encore merci Monsieur le Maire pour le temps consacré et pour votre gentillesse.



Commissions Municipales - Sports et loisirs

► Trophées des sports 2024

Cette année 8 clubs récompensés pour 49 trophées et une centaine de sportifs.
Le palmarès est donc varié mais il montre surtout la vitalité de la vie associative de notre commune.

● Du cidre pour les étoiles :

Les chênes présents dans ce palmarès grâce à **Tristan TETOT** qui progresse chaque année décrochant en 2024 le titre de champion d'Europe de Culturisme.

● Le repère de la murène :

Cela faisait longtemps que le sport automobile n'était plus représenté à ces trophées.

Manon GEHIN met fin à cette situation en étant finaliste du championnat de France de slalom et 1^{ère} féminine de la ligue Bourgogne Franche-Comté.

● Qui arrêtera Cyanure :

Avant de connaître son heure de gloire aux Jeux Olympiques de PARIS le BMX avait déjà ses lettres de noblesse grâce à **Lilou GRANDMOUGIN**, 1^{ère} du championnat Bourgogne Franche-Comté, championne de Haute-Saône et qualifiée pour le championnat d'Europe.

● Les pirates du silence :

L'ASMB Danse sur Glace brille une nouvelle fois grâce à la famille **AMARO LETESTU**.

Claudia et Marco gagnent les manches d'Epinal, du Havre et de Franconville au tournoi de France de Danse sur glace.

Rita quant à elle, devient championne de France en ballet mais surtout Championne du Monde en gagnant la Nation Cup de Bordeaux.

● La vallée des bannis :

L'embellie se poursuit à Champa' Gym avec un palmarès qui s'étoffe cette année grâce aux performances de :

- . L' **équipe poussine** : 3^{ème} aux championnats interdépartementaux.
- . **Kimberlay LAIR** : 2^{ème} au festival 2024 et 2^{ème} à la demi-finale départementale.
- . **Jade FREY** : 3^{ème} au festival 2024 et qualifiée pour les inter-départementaux.
- . **Léa MONNIER** : 3^{ème} festival 2024.

● Le faiseur d'or :

Le Judo Club local est toujours bien présent à cette cérémonie grâce au travail de ses nombreux entraîneurs et au talent de ses adhérents :

- . **Paul IBRAHIM, Jérémy HOSATTE, Basile DUPONT DE DINECHIN, Julien HOSATTE, Angéline MULLER PACOS** : Champions de Haute-Saône.
- . **Ysaline WALTER** : Championne grande région et qualifiée pour les championnats de France.
- . **Anaïs LOVISA, Néo VIENNET, Sacha BALYSHEV, Elisa BERTRAND** : qualifiés pour le championnat de France.
- . **Adam LAMBELIN** : Champion grande région et qualifié pour les championnats de France.



Commissions Municipales - Sports et loisirs

● Les chapeaux noirs :

Un titre de Champion de France pour confirmer le sérieux et la vitalité du Fit boxing 70 qui étoffe encore un palmarès impressionnant malgré son jeune âge :

- . **GIROT Sabrina** : Championne de France Kickboxing K One Rules et Champion de Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **BELL Romain** : Champion Kickboxing Bourgogne Franche-Comté et vainqueur Coupe de Noël Bourgogne Franche-Comté
- . **PICARD Manon** : Championne Kickboxing Bourgogne Franche-Comté et Vainqueur coupe régionale Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **LANCE Valentina** : Vice-Championne Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **MELOT Lucas** : Vice-Champion Kickboxing Bourgogne Franche-Comté et Vainqueur coupe régionale Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **TUAILLON Nathéo** : Champion Kickboxing K One Rules Bourgogne Franche-Comté, Champion Kickboxing Bourgogne Franche-Comté et vainqueur Coupe de Noël Bourgogne Franche-Comté
- . **FAIVRE Lana et CEROVAC Ivan** : Vice-Championne Kickboxing Bourgogne Franche-Comté et Vainqueur coupe régionale Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **COULON Romane** : Vice-Championne Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **PISENEM Joe** : Vice-Champion Kickboxing K One Rules Bourgogne Franche-Comté
- . **TOUSSAINT Elodie** : Vice-Championne Kickboxing Bourgogne Franche-Comté et Finaliste coupe régionale Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **RAVILLE Ashley** : Vainqueur coupe régionale Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **PONCEOT Baptiste** : Finaliste coupe régionale Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **SALLOT Océane** : Finaliste Open OMKB Grand Est
- . **PERNOT Dylan** : Finaliste Open OMKB Grand Est
- . **MOUCOUVEIA William** : Champion Kickboxing Bourgogne Franche-Comté
- . **POINCENOT Philippe** : Vice-Champion Kickboxing Bourgogne Franche-Comté



● QRN sur Bretzellburg :

Et comme chaque année le Football Club Pays Minier clôture cette brillante promotion. Année difficile pour cause d'un manque de terrain, le FCPM réussit néanmoins à figurer avec brio dans nos Trophées 2024 grâce à :

- . **Eloïse CARTERON, Justine FORMET et Louane MOUGIN** : sélectionnées en équipe de Haute-Saône
- . **Benjamin GIRARDOT** : sélectionné en équipe Haute- Saône de Futsal
- . **Hugo MAITRE** : sélectionné en équipe de Bourgogne Franche-Comté de Futsal

Et aux équipes :

- . **U11 Féminine** : Vice-Championne Départementale
- . **U15 Féminine** : Vice-Championne Départementale
- . **U15 Garçon et U13 Garçon** : Finaliste départemental
- . **U15 Garçon** : Finaliste départementale Futsal

Et enfin le CLUB a vu son école de football féminin labellisée OR par la FFF.



C'est déjà la fin de l'édition 2024, rendez-vous en 2025 pour de nouveaux exploits sportifs !

► Travaux année 2024

► Réfection complète :

- . Rue Léopold Sédar Senghor pour un montant de 696 147€ TTC.

► Entretien annuel des rues :

. Traitement écoulement des eaux de pluie bord de route

- . 3 implantations : puits perdus, avaloirs et tranchées drainantes : 1 rue Pergaud, 2 av d'alsace.
Pour un montant de 52 080€ TTC.

. *Pose de bicouche sur les rues suivantes : (couche de roulement constituée de 2 couches de liant hydrocarboné et de granulats répandues tour à tour, revêtement destiné à servir en même temps de couche de roulement et de couche d'étanchéité pour la structure de la chaussée).* La couche d'étanchéité sera faite l'année suivante.

Chemin du lac (partie sous le barrage), chemin des Planches, ruelle des Miracles, rue du Père André, chemin des Echavais, chemin du Côté, chemin de la côte André, impasse du Pré des Noyes, rue Léopold Sédar Senghor (devant les ateliers municipaux).

Pour un montant de 28 325€ TTC.

. *Entretien en Blow Patcher sur les rues suivantes (technique d'entretien de l'infrastructure routière par projection d'enrobé à l'émulsion de bitume) :* chemin Sous Theurey, rue des Bruyères, rue des vieux Moulins, avenue du Général Brosset, rue Basse du Conot, rue Jules Pringuey.

Pour un montant de 13 824€ TTC.

. Création des routes forestières (route de la Houillère)

Pour un montant de 291 280€ TTC, reste à charge pour la commune : 192 661€.

► Bâtiments :

. Écoles

- . Travaux d'entretien dans les classes école Aimé Cachot.
- . Mise en place de protection contre la chaleur (film, volets sur la verrière).
- . Mise en sécurité du cheminement des enfants à l'école du centre depuis la place jusqu'à la cour de l'école.
Pour un montant de 35 037€.

. Salle des fêtes

- . Installation d'un élévateur pour un accès PMR, et afin d'utiliser pleinement les salles de l'étage.
Pour un montant de 105 954€ TTC.

. Maison de la Négritude

- . Création d'une salle de réunion et de toilettes.
Pour un montant de 137 883€.

. Aire de jeux

Création d'une aire de jeux, avec un city park, des jeux d'escalade, des appareils de gymnastique pour jeunes et moins jeunes, installation de tables de pique-nique dans un cadre arboré et engazonné, mise en sécurité de cet espace par une clôture qui nous permet la fermeture de cet espace à partir de 22h pour la sérénité du voisinage, et une caméra de vidéosurveillance a été installée pour pouvoir agir en cas de problème.

Pour un montant de 215 019€.

. Réfection du clocher et du toit de l'ancienne école d'Eboulet.

Pour un montant de 60 942€

► Cimetière :

Engazonnement des allées « du nouveau » cimetière. Pour un montant de 2 870€.

Commissions Municipales - Bâtiments, voirie et travaux



Réfection Rue Senghor



Réfection du clocher et du toit de l'ancienne école d'Eboulet



Extension Maison de la Négritude

PRÉPARATION DE TRAVAUX POUR 2025 :

- Réfection rue des Chênes, du croisement D619 au croisement de la rue Sous Theurey.
- Rénovation de l'ancienne trésorerie.
- Réfection des rues secteur Eboulet (Libération, Verdun, Proudhon).
- Rénovation énergétique de l'école maternelle.
- Réseau de chaleur.
- Mise en place d'un mur de soutènement chemin du ballon (après le pont du Magny, risque d'éboulement).

Gendarmerie

► Destin de Pierre Leblanc et des gendarmes de Champagne

Après le gendarme Pierre SAVANT ROS, parrain de la 2^{ème} compagnie de la 507^{ème} promotion de l'école de gendarmerie de Chaumont (voir bulletin municipal de septembre 2021), c'est au tour d'un autre gendarme de Champagne, le Maréchal des logis Pierre LEBLANC d'être honoré en devenant lui aussi le parrain d'une promotion. Il devient donc le parrain de la 3^{ème} compagnie de la 52^{ème} promotion de l'école de gendarmerie de Dijon.

Voici un résumé de son tragique destin.

Pierre LEBLANC est né le 17 novembre 1910 à Thaon-les-Vosges. Il s'engage dans la gendarmerie à l'âge de 26 ans. Nommé gendarme le 19 mars 1936, il poursuit sa carrière jusqu'en 1939. Il rejoint alors le 223^{ème} régiment d'infanterie.

Après l'armistice, il intègre la gendarmerie départementale, est affecté à Luxeuil-les-Bains puis, le 16 décembre 1941, muté à la brigade de Champagne. En 1944, les Allemands tentent d'arrêter les militaires de la brigade de Champagne.

Pierre LEBLANC et ses collègues parviennent à s'échapper et le 10 août ils rejoignent les FFI et le maquis d'Etobon du groupement du Territoire de Belfort.

A la tête d'un groupe de 15 hommes, Pierre LEBLANC est nommé sergent-chef de la brigade de Champagne. Pierre LEBLANC, Pierre SAVANT-ROS et l'adjudant Marcel HENRY furent capturés début octobre et emprisonnés à la caserne Friedrich à Belfort avec d'autres maquisards du Territoire de Belfort.

Ils furent condamnés à morts comme terroristes et au matin du 10 octobre 1944, ils furent sortis de leur cellule puis emmenés en camionnette en direction d'Héricourt.

Après quelques kilomètres, en bordure de la forêt de Banvillars, ils furent fusillés avec 24 autres résistants par la milice à laquelle les Allemands avaient confié l'exécution.

Un vibrant hommage à ce héros Mort pour la France a été rendu par « sa promotion » le 10 avril dernier au Monument aux Morts de notre commune.



Gendarmerie

► Les travaux de construction de la nouvelle gendarmerie avancent

Les travaux de construction de la gendarmerie de Champagny sont en cours, marquant une étape importante d'un projet ambitieux, qui a débuté avec la pose de la première pierre le 12 janvier 2022 par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et qui vise à doter la commune et celle de Ronchamp de locaux adaptés pour leurs gendarmes, soit un total de 19 familles concernées.



La nouvelle gendarmerie comprendra des locaux de services et techniques, ainsi que 19 logements, dont 13 maisons individuelles et 6 logements dans un petit bâtiment collectif. Le tout sera construit sur une surface de 2 302 m², au sein d'un terrain total de 10 047 m², situé entre la caserne des pompiers et les ateliers municipaux.

Ce projet, qui remonte à 2004, a connu de nombreux aléas avant d'être relancé en 2015 avec un appel d'offre lancé par la commune. La mairie a cédé un terrain communal à CDC Habitat pour l'euro symbolique. La caserne de gendarmerie appartiendra à CDC Habitat, tandis que la Gendarmerie Nationale en sera locataire. Ce projet a reçu l'aval de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, avec une prise à bail par l'Etat.

La construction répond à l'engagement de l'Etat de créer des brigades de gendarmerie en milieu rural, un besoin croissant pour assurer la sécurité des citoyens.

Le planning des travaux est bien établi : le gros œuvre est prévu de la mi-septembre 2024 à avril 2025, suivi du second œuvre de mars 2025 à février 2026, et enfin des aménagements extérieurs de juin 2025 à février 2026. Les travaux de terrassement ont débuté cet été sous la responsabilité de la société Trapdid-Bigoni TRB de Saint Nabord.

La société Costantini a été désignée comme entreprise générale pour la construction, en charge de la coordination des travaux et des sous-traitants, dont l'entreprise locale Cotta, responsable du lot gros œuvre.

Le coût total de ce programme de construction s'élève à 6 000 000 d'euros, financé par CDC Habitat, et représente un investissement significatif pour la sécurité et le bien-être des communes de Champagny et Ronchamp. Les habitants attendent avec impatience l'achèvement de ces installations qui renforceront la présence des forces de l'ordre dans leur région.



CF : CDC Habitat

Communauté de Communes Rahin et Chérimont

► *Projet de la voie verte : achèvement des travaux d'aménagement des ouvrages d'art*

La Communauté de Communes Rahin et Chérimont a lancé fin 2023 le projet d'aménagement d'une voie verte, reliant le territoire intercommunal à la voie verte de la Communauté de Communes du Pays de Lure à l'ouest et à celle du Pays d'Héricourt à l'est. Ce projet est divisé en plusieurs phases.

● **Première phase : Construction des ouvrages d'art**

La première phase consiste à aménager des ouvrages d'art sur le tracé prévu entre Ronchamp et Champagny. Financé et déjà en voie d'achèvement, cette phase comprend la construction de cinq passerelles, avec une réception prévue pour fin juillet 2024.

Les passerelles sont situées aux emplacements suivants :

- Passerelle ancienne gravière à Ronchamp (connexion future avec la voie verte du Pays de Lure en provenance de La Côte)
- Passerelle Place du 14 Juillet à Ronchamp
- Passerelle ancien pont cassé à Champagny
- Passerelle des Ballastières (liaison camping-collège Victor Schoelcher)
- Passerelle des graviers au centre de Champagny

Cette étape importante a permis de franchir les cours d'eau et d'assurer les connexions nécessaires.

Elle bénéficie de cofinancements de l'Etat via la DREAL dans le cadre de l'appel à projets « Continuités Cyclables » et de fonds européens LEADER-FEADER.

● **Deuxième phase : Aménagement de la voie verte en site propre**

En cours d'étude, la deuxième phase concerne l'aménagement du linéaire de la voie verte. Elle commencera par des études pré-opérationnelles visant à déterminer le tracé optimal, lorsqu'il n'est pas encore défini, en intégrant des analyses environnementales, géotechniques et topographiques.

Ces études seront suivies de la conception du projet opérationnel, avant le début des travaux.



● **Le projet final**

Au total, le projet de la voie verte s'étendra sur environ 25 km.

À l'ouest, il se connectera à la voie verte de la Communauté de Communes du Pays de Lure, à la limite entre Ronchamp et La Côte.

À l'est, il rejoindra la voie verte de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, à la limite entre Frahier-et-Chatebier et Châlonvillars.

Ce projet montre l'engagement de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont à développer des infrastructures de qualité, favorisant la mobilité douce et encourageant un mode de vie dynamique pour ses habitants.

Communauté de Communes Rahin et Chérimont

► Nouveau complexe sportif à Champagney : un projet visant l'amélioration des équipements sportifs de territoire intercommunal

Dans le cadre de son engagement à améliorer les équipements sportifs, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont a entrepris la construction d'un terrain de football synthétique avec une piste d'entraînement de 400 mètres, complétés par des vestiaires et un club-house.



Le terrain de football synthétique, élément central de ce projet, est conçu pour répondre aux besoins des associations locales, des établissements scolaires, des habitants et d'autres utilisateurs. Avec des dimensions de 105 mètres sur 68 mètres, il respecte les normes de la classe 5, permettant ainsi la pratique du football de compétition au niveau régional.

Ce type de surface est particulièrement apprécié pour sa résistance accrue, sa durabilité et sa capacité à supporter les conditions météorologiques variées de notre région.

Son remplissage est fait au moyen de billes de liège biodégradables et absorbant l'humidité, ce qui contribue à faire baisser la température du sol sportif.

Les joueurs pourront profiter d'un terrain de qualité tout au long de l'année, sans les contraintes d'entretien fréquent imposées par les terrains en gazon naturel.

En complément du terrain synthétique et de la piste d'athlétisme, un bâtiment de 405 mètres carrés sera construit.

Ce bâtiment abritera quatre vestiaires, un club-house, un espace de stockage pratique, et un parking pour les utilisateurs. Ces installations garantiront la convivialité et la fonctionnalité de cet équipement, offrant un environnement idéal pour les sportifs de tous âges et de tous niveaux.

Ce projet bénéficie du soutien financier de l'État, de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, du Conseil Départemental de la Haute-Saône via les Contrats PACT, de la Fédération Française de Football via le Fonds d'Aide au Football Amateur, et de la commune de Champagney qui a également mis le terrain à disposition. La mobilisation de ces partenaires témoigne de l'importance accordée à l'amélioration des infrastructures sportives dans notre territoire.

Les travaux de construction ont débuté en juillet 2023, avec un achèvement des travaux du terrain synthétique proprement dit un an plus tard. La construction des vestiaires, du club-house et du local technique commencera au plus tard en novembre 2024, avec une finalisation attendue pour juillet 2025.

Ce projet reflète la volonté de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont d'investir dans des infrastructures de qualité pour le bien-être de ses habitants, tout en renforçant l'attractivité et le dynamisme de notre territoire.

SMICTOM de la zone sous-vosgienne

► Interview du président du SMICTOM de la zone sous-vosgienne

La nature est notre bien commun, sa protection est donc l'affaire de tous et le traitement de nos déchets est une dimension essentielle et concrète de la protection de l'environnement sur notre territoire.

Il nous a paru important de faire le point sur ce service collectif qui est en constante évolution car soumis à une réglementation de plus en plus exigeante.

Nous avons demandé à Patrick Miesch, président du SMICTOM de la zone sous-vosgienne (le syndicat qui collecte et traite les déchets des 3 communautés de communes : Rahin et Chérimont, Vosges du Sud et Vallée de la Doller et du Soultzbach) de nous expliquer les enjeux et les principales évolutions en cours.



Patrick Miesch, vous êtes le président du SMICTOM de la zone sous-vosgienne. Pouvez-vous nous résumer les missions du SMICTOM, ses principaux enjeux et priorités ?

Nos missions sont nombreuses et variées : la collecte des emballages ménagers recyclables, des ordures ménagères, des biodéchets, leur transfert respectif jusqu'au centre de tri, l'usine d'incinération et la plateforme de compostage, la gestion de la facture du forfait incitatif et du parc de bacs à puce, la gestion des déchèteries, la sensibilisation au tri et au recyclage, la prévention des déchets (réduction de leur quantité et nocivité) ainsi que le suivi de l'ancien centre d'enfouissement technique d'Etueffont.

Elles ne sont pas simplement orientées sur la collecte et le traitement des différents déchets produits par nos usagers. La sensibilisation, l'information et l'éducation ont également toutes leurs places et leurs importances dans nos missions.

Parlons des ordures ménagères : le nombre de levées des bacs à ordures ménagères est passé en 2024 de 12 à 9. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Nous avons réduit le nombre de ces levées pour répondre à notre obligation d'amélioration de nos performances. En effet nos soutiens financiers sont basés sur notre taux de performance (calcul complexe qui tient compte de la qualité de la collecte sélective et de la quantité de matière collectée) qui doit évoluer positivement chaque année sans quoi, ce sont des dizaines de milliers d'euros qui seraient perdus. Pour ce faire, nous sommes partis des résultats de l'année précédente qui étaient pour un bac de 120 litres en moyenne de 7,86 levées annuelles. Fort de ce constat, nous avons donc retenu 9 levées pour laisser une souplesse dans la démarche. La mise en place des biodéchets facilite l'atteinte de cet objectif.

Moins le volume collecté des ordures ménagères est important, moins le temps de collecte est élevé, permettant ainsi un coût optimisé.

Le sujet des ordures ménagères et du tri sélectif sont donc fortement liés, mais pouvez-vous nous dire plus sur le tri sélectif : pourquoi est-il aussi important dans la maîtrise du budget ?

La quantité de déchets présents dans le bac à ordures ménagères diminue chaque année grâce à la mise en place de filières de tri spécifiques comme celles des biodéchets mais aussi de toutes les filières liées au tri. Le tri dans les déchetteries est orienté et suivi par les agents sur place.

Pour le tri sélectif en porte à porte : seul l'utilisateur est responsable de sa qualité. Celle-ci est primordiale et incontournable pour éviter les refus (les sacs contenant des déchets interdits pour le tri) qui ont un impact fort sur notre budget.

C'est pourquoi un agent de pré-collecte contrôle les sacs avant le passage du camion de collecte. Les refus sont ensuite détectés à l'exutoire lors du tri en usine. Une erreur significative peut être à l'origine d'un refus total du camion ce qui occasionne un rechargement de l'ensemble du volume, le transport jusqu'à l'exutoire et l'incinération du refus.

Une tonne de collecte sélective bien triée permet, grâce aux soutiens de CITEO et à la revente des matériaux, de compenser son coût de collecte et de traitement au centre de tri. Ainsi, ce sont plus de 2800 tonnes par an qui sont collectées et traitées à faible coût grâce à un tri de bonne qualité. En revanche, les refus et erreurs de tri dans la collecte sélective doivent être rechargés et traités en incinération. Ce surcoût est de 200€/tonne de refus.

Nos différentes campagnes de communication, de sensibilisation ainsi que le passage de notre agent de pré-collecte sont les clés pour améliorer notre taux de performance.

SMICTOM de la zone sous-vosgienne

Autre évolution récente : la collecte des biodéchets.

Pourquoi cette démarche a-t-elle été mise en place et comment se déroule son déploiement ?

C'est une démarche imposée par la réglementation entrée en vigueur au premier janvier 2024. Nous avons pris la décision de devancer cette obligation d'une année afin de bénéficier des soutiens d'environ 600 000€ entre la région et l'ADEME.

Ces aides nous ont permis d'acquérir le matériel et de démarrer la première année de collecte et de traitement des biodéchets sans impact fort sur notre budget.

La mise en place de cette collecte séparée a permis de diminuer le tonnage d'ordures ménagères de 125kg/habitant /an en 2022 à 91 kg/habitant/an en 2023.

Pour rappel, les bornes biodéchets sont accessibles sans badge, leur positionnement est en cours d'évaluation pour optimiser au mieux le circuit de collecte et donc les coûts inhérents. Outre l'aspect réglementaire, la collecte des biodéchets est une pratique vertueuse car elle permet un retour au sol de la matière organique sous forme de compost, très apprécié des agriculteurs qui l'utilisent pour enrichir les sols appauvris par une monoculture intensive.

De plus, le SMICTOM n'a pas attendu cette obligation pour mettre en place des actions de réduction des déchets organiques.

En effet, plus de 6000 composteurs ont été vendus depuis 2005 à tarif préférentiel, l'utilisateur ne paye qu'1/3 du coût.

Dans le même domaine ; il a été décidé d'ouvrir deux zones de collecte à déchets verts en remplacement des bennes actuelles réparties à différents endroits. Une de ces zones, située à Plancher-Bas, est en cours de construction. Quelle est la stratégie de gestion des déchets verts et quel est l'objectif visé par ces nouvelles zones de collecte ?

Comme je l'ai précisé précédemment, nos soutiens versés chaque année par les éco-organismes sont conditionnés par notre taux de performance. Une alerte de ces organismes sur les volumes de nos déchets verts nous oblige à réduire drastiquement ce type de déchets, sous peine de réduction des soutiens financiers. Pour ce faire, la construction de la zone de Plancher Bas est nécessaire pour maîtriser la quantité de ces flux et limiter les apports non autorisés afin de passer de 107kg/an/habitant à 70 kg.

Cette zone comprenant 3 bennes remplacera les bennes présentes sur les communes de Frahier, Plancher-Les-Mines, Champagny et Ronchamp.

La réduction du nombre de zones permettra également de maîtriser les coûts car une tonne de déchets verts coûte au SMICTOM 63€ en transport/traitement ce qui représente un coût d'environ 115 000€ par an pour une moyenne de 1800 tonnes sur Rahin Cherimont. Des alternatives existent car les déchets verts sont des ressources pour nos jardins : ils peuvent être compostés, broyés et être utilisés en paillage pour garder l'humidité, protéger et enrichir le sol ainsi que limiter la pousse des mauvaises herbes. Pour aider l'utilisateur à garder cette ressource chez lui, le SMICTOM propose des subventions pour la location ou l'achat de broyeurs à végétaux et pour l'achat de tondeuse mulching.

En conclusion, on voit que toutes ces actions ont pour but de répondre aux exigences environnementales tout en maîtrisant le coût en reste à charge pour la collectivité et les usagers.

Quels sont nos leviers collectifs et les actions concrètes individuelles pour y parvenir ?

Soyez convaincu que chaque nouvelle action, mesure ou filière mise en place par le SMICTOM a toujours pour seul but de respecter nos obligations, d'apporter un nouveau service et de limiter au maximum l'impact sur notre budget.

Chaque année les contraintes en matière d'environnement et la hausse des énergies, des indices des marchés, des assurances dues aux crises successives viennent peser lourdement dans notre fonctionnement. L'ensemble des agents et des élus sont au quotidien à la recherche de nouvelles solutions afin d'impacter au minimum le coût à l'utilisateur.

Quelques soient ces solutions, les usagers sont la clé principale de la bonne application des consignes pour le tri des déchets.

Le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas : avoir une consommation raisonnée, limiter le gaspillage, donner, réemployer et avoir le bon geste de tri sont autant de leviers pour limiter le transport et le traitement des déchets et maîtriser ainsi les coûts.

Pour en savoir plus, RDV sur www.smictom-zsv.fr, les applications Illiwap et Intramuros et sur nos réseaux Instagram et Facebook.

SMICTOM de la zone sous-vosgienne

La poubelle moyenne du SMICTOM a été reconstituée sur la base de la production annuelle d'ordures ménagères par habitant en 2023, soit 91.08 kg :

Composition du bac à ordures ménagères

- ✓ Emballages ménagers recyclables: bouteilles et flacons plastiques, emballages plastiques et métalliques, papiers
- ✓ Biodéchets compostables: restes et gaspillage alimentaires, déchets verts
- ✓ Biodéchets nécessitant un traitement industriel: os, coquilles, textiles sanitaires compostables (absorbants)
- ✓ Déchets de déchèterie (DDS, DEEE...)
- ✓ Couches, lingettes
- ✓ Déchets résiduels



Où les déposer ? Comment les éviter ?

- ✓ Déchets recyclables à mettre dans les sacs jaunes
- ✓ Les restes alimentaires peuvent être déposés dans un composteur ou dans une borne biodéchets. Les déchets verts peuvent être utilisés en paillage.
- ✓ Les absorbants peuvent être compostés (en petite quantité) ou être déposés dans une borne biodéchets
- ✓ Ces déchets doivent être déposés en déchèterie pour être recyclés.
- ✓ Les couches et lingettes jetables peuvent être remplacées par des produits lavables
- ✓ Ces déchets ne peuvent pas être évités

RAPPEL DISTRIBUTION SACS DE TRI :

. Les nouveaux habitants doivent prendre contact avec le SMICTOM afin d'être équipés d'une poubelle à déchets ménagers et de sacs de tri pour un an

. Les professionnels (auto-entreprises incluses), administrations, associations et les habitants de certains logements (immeubles) Habitat 70 ne figurent pas sur le listing. La mairie ne peut donc plus leur distribuer de sacs de tri.

. Fourniture de 2 rouleaux de sacs jaunes par personnes et par an.

. Le réapprovisionnement en sacs de tri s'effectue au semestre pour les habitants de Champagny auprès du secrétariat de la mairie.

Actualités

► *Projet de jumelage avec la commune de Sainte-Rose en Guadeloupe*

A l'invitation de la ville de Sainte Rose, de son maire Adrien BARON et de son 1^{er} adjoint Henri YACOU, nous nous sommes rendus, Mme Py et moi-même, en mai dernier en Guadeloupe dans le cadre de leurs festivités intitulées « Mai Libertés » liées à la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

La signature d'une lettre d'intention de jumelage proposée et validée par le conseil municipal de Champagney le 03 avril 2024, nous amène à la découverte des Sainte-Rosiens. Le programme préparé à notre intention fut riche et varié.

Il me fut alors possible de rappeler le rôle des Champagnerots dans l'histoire de l'abolition de l'esclavage, de présenter la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme et sa mission.

Nous avons découvert cette belle commune, tissé des liens avec ses habitants, participé à une manifestation de sauvegarde de l'environnement et apporté notre contribution à plusieurs colloques et visité une école.

Le jour de la fête des mères, nous avons rencontré des femmes engagées en industrie, en politique, créatrices, écrivains : en Guadeloupe, la femme potomitan*.

Et le lundi 27 mai, le moment fut venu de signer, au cours d'une grande fête, la lettre d'intention de jumelage, premier objectif de notre visite.

Le 30 septembre 2024, le conseil municipal a validé une aide financière pour une classe du groupe scolaire Aimé Cachot qui souhaite tisser des liens avec la Guadeloupe. C'est ainsi que 30 écoliers ont entamé des liens épistolaires et rencontreront en juin 2025 leurs camarades guadeloupéens.

Je veux remercier ici la ville de Sainte-Rose et sa municipalité pour la prise en charge intégrale et l'organisation de ce séjour dont nous gardons au cœur le souvenir de très belles rencontres.

Marie-Claire FAIVRE



* expression créole désignant le poteau central d'un temple. Expression désignant le « soutien familial » généralement la mère. Ce terme se rapporte à celui qui est au centre du foyer, l'individu autour duquel tout s'organise et s'appuie.

Actualités

► 80^{ème} anniversaire de la libération de Champagney

Il y a 80 ans en novembre se terminait l'une des plus grandes tragédies ayant frappé Champagney.

Les troupes alliées libéraient alors notre ville.

A l'occasion de cet anniversaire, de nombreuses animations ont eu lieu.

Dans le cadre de la traditionnelle cérémonie de la libération de la vallée du Rahin (3^{ème} dimanche de novembre), Champagney est entré, officiellement sur la route de la 1^{ère} Division Française Libre (DFL). Un panneau placé avant le pont signale cet attachement.



Cette commémoration était agrémentée par la présence de véhicules d'époque grâce à l'association « Groupe Military Vehicle Collection » (MVCG de Franche-Comté) et la présence de nombreux invités dont M. Pierrick LOZE - Sous-Préfet.

Ce même week-end a vu l'inauguration d'une exposition organisée par Serge ROBERT, Michel FAIVRE avec l'aide de Gilbert BLANC. Cette exposition retraçait la vie sous l'occupation et les combats de la libération.



Enfin le mercredi 20 novembre, les anciens de la 1^{ère} DFL en pèlerinage n'oublièrent pas Champagney, vinrent rendre hommage à la stèle du 22^{ème} BMNA et s'inclinèrent à la mémoire du Général Diego BROSSET au monument du même nom lors d'un dernier arrêt.

De très nombreuses personnalités étaient présentes pour rendre hommage au Général héros.

« Je ne serai jamais un vrai Général,
mais ma division est une vraie division ! »
Diego Brosset



Actualités

► 2024, une année riche pour la Maison de la Négritude

Comme tous les ans, l'équipe de la Maison de la Négritude a reçu de nombreux visiteurs, individuels, groupes et scolaires, toujours très réceptifs au message délivré par les habitants de Champagney en 1789.

En parallèle de l'accueil du public, tout au long de l'année l'équipe a proposé des activités variées et a participé à divers partenariats en vue de promouvoir l'article 29 du cahier de doléances de Champagney et par là même de faire rayonner le musée au-delà de la Haute-Saône. Ces multiples actions ont souvent donné lieu à de belles rencontres.

Le 10 février, Élodie s'est rendue à Montbéliard, à l'invitation de la Société d'émulation de Montbéliard, pour présenter l'exposition « Noirs en Franche-Comté au XVIIIe siècle » dans le cadre d'une conférence.

Le dimanche 17 mars, la ville de Champagney a commémoré, en présence de M. Pierrick Lozé, sous-préfet de Lure, l'article 29 du cahier de doléances, devant un public fidèle et nombreux.

Dans le cadre des Jeux olympiques 2024, la Maison de la Négritude a proposé de découvrir l'exposition « Histoire sport & citoyenneté » du 13 au 27 avril.

Cette exposition, réalisée par l'ACHAC avec le concours de la CASDEN et de l'AVCMNDH, a été complétée par une conférence de M. Stéphane Kronenberger, et par la diffusion du film « La Couleur de la victoire ».



Le 10 mai, à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, l'exposition temporaire « Victor Schoelcher de A à Z », a été inaugurée en présence de M. le sous-préfet de Lure. Cette exposition réalisée par l'équipe d'animation du musée a permis de retracer la vie, les combats et l'œuvre de Victor Schoelcher à l'occasion du 220^e anniversaire de sa naissance.

Entre le 10 mai et le 30 septembre, elle a été vue par plus de 2700 personnes et a donné lieu à des visites guidées le dernier mardi de chaque mois. Parmi ces visiteurs, les classes du collège Victor Schoelcher sont venues en juin et en septembre dernier.



Actualités



Depuis le printemps dernier, la Maison de la Négritude propose des visites audioguidées via l'application Wivisites. Cette offre permet aux visiteurs individuels de bénéficier d'une visite guidée via leur téléphone portable et complète les offres préexistantes.

En septembre, la Maison s'est vu livrer une nouvelle salle dans le cadre des travaux d'extension. Une exposition de cartes postales a éterné ce bâtiment durant les Journées européennes du patrimoine.

Le 20 septembre, la ville de Champagny, le collège Victor Schoelcher et l'équipe de la Maison de la Négritude ont organisé en commun la projection en deux séances du film « Bien Doubout » à la salle des fêtes, en présence du producteur, M. Félix Fléris. Ce documentaire avait été filmé en partie à Champagny, notamment au musée et au collège, et présenté à l'Assemblée nationale en 2023.

Le 5 octobre, dans le cadre d'une action conjointement menée par les Amis du prieuré de Marast et Culture 70, la Maison de la négritude a proposé de découvrir en avant-première l'exposition « George Bridgetower ». Cette dernière sera inaugurée courant 2025 au musée.

Durant l'année 2024, l'équipe a reçu Mme Louise Lahurte dans le cadre d'un stage de reconversion professionnelle et Mme Léna Mazzier pour un stage d'observation.

Durant la période estivale, le musée a vu l'équipe complétée par Mme Raphaëlle Drouot et M. Adrien Sénécot. Ce dernier a rejoint en septembre les bancs de l'École du Louvre pour y poursuivre ses études, tandis que Mme Drouot poursuit l'accueil du public auprès de l'équipe du musée au moment où nous écrivons ces lignes.



. Calendrier

J
A
N
V
I
E
R

- . Samedi 04 : Cérémonie des Voeux du Maire et des nouveaux habitants | à partir de 18h | Salle des fêtes
- . Vendredi 10 : Don du sang | 15h30 à 19h30 | Salle des fêtes
- . Dimanche 12 : Concert Nouvel an par l'association Léopold Band | 14h30 | Salle des fêtes
avec la participation de l'orchestre Melizik (de Mélisey)
- . Vendredi 17 : Spectacle de Flamenco | 20h | Salle des fêtes
- . Samedi 18 : Assemblée Générale des Anciens Combattants | 14h | Salle des fêtes

F
É
V
R
I
E
R

- . Samedi 08 : Exposition Artistique | 10h à 18h | Salle des fêtes
- . Dimanche 09 : Exposition Artistique | 10h à 18h | Salle des fêtes
- . Samedi 22 : Loto du Judo Club | 20h | Salle des fêtes

M
A
R
S

- . Mardi 11 : Forum entreprises | Matinée | Salle des fêtes
- . Dimanche 16 : Anniversaire du Voeu de Champagne
- . Dimanche 23 : Loto de l'Harmonie Municipale | 14h | Salle des fêtes

A
V
R
I
L

- . Samedi 05 : Soirée années 80' par l'ALC Fitness | 20h | Salle des fêtes
- . Vendredi 11 : Soirée Blind Test par Color Step | 20h | Salle des fêtes
- . Mercredi 16 : Don du sang | 15h30 à 19h30 | Salle des fêtes

M
A
I

- . Jeudi 08 : Repas des Anciens Combattants | 12h | Salle des fêtes
- . Dimanche 18 : Trail des Mines | Gymnase Félix Eboué
- . Samedi 24 mai : Salon du livre régional | 14h à 18h | Salle des fêtes
- . Dimanche 25 mai : Salon du livre régional | 10h à 17h | Salle des fêtes

J
U
I
N

- . Dimanche 01 : Handi Color par ALC Fitness | Salle des fêtes
- . Samedi 14 : Spectacle Color Step | Soirée | Salle des fêtes
- . Vendredi 20 : Fête de la musique | à partir de 18h | Salle des fêtes
- . Samedi 21 : Kermesse de l'école maternelle | Journée | Terrain stabilisé

J
U
I
L
L
E
T

- . Lundi 14 : Fête Nationale
- . Samedi 26 : Concert d'été et repas | 19h | Place Charles de Gaulle ou salle des fêtes



. Calendrier

A
O
Û
T

- . **Dimanche 17** : Vide-grenier | Centre ville
- . **Samedi 23** : Concert d'été et repas | 19h | Place Charles de Gaulle ou salle des fêtes
- . **Mercredi 27** : Don du sang | 15h30 à 19h30 | Salle des fêtes

S
E
P
T
E
M
B
R
E

- . **Dimanche 14** : Marché gourmand | 10h à 18h | Salle des fêtes

O
C
T
O
B
R
E

- . **Dimanche 05** : Loto de l'association de Tir à l'Arc | 14h | Salle des fêtes
- . **Samedi 11** : CROP annuel association Mamoune Scrap | Journée | Salle des fêtes
- . **Dimanche 12** : Bal folk par l'association Les campenottes | Après-midi | Salle des fêtes
- . **Dimanche 26** : Concert de l'Harmonie Municipale | 14h30 | Salle des fêtes
- . **Mercredi 29** : Don du sang | 15h30 à 19h30 | Salle des fêtes

N
O
V
E
M
B
R
E

- . **Mardi 11** : Repas des Anciens Combattants | 12h30 | Salle des fêtes
- . **Dimanche 30** : Repas de la Sainte-Barbe | 12h / 12h30 | Salle des fêtes
(Amicale de la Houillère)

D
E
C
E
M
B
R
E

- . **Vendredi 05** : Téléthon | Journée et soirée | Salle des fêtes
- . **Samedi 06** : Téléthon | Journée et soirée | Salle des fêtes
- . **Samedi 13** : Marché de Noël | Journée | Salle des fêtes
- . **Dimanche 14** : Marché de Noël | Journée | Salle des fêtes
- . **Mercredi 31** : Nouvel An par Dance 70 | Soirée | Salle des fêtes

Les tarifs de la salle des fêtes sont disponibles sur le site internet de la commune, n'hésitez pas à contacter le secrétariat pour tous renseignements.

* Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées. demandez à être destinataires de notre newsletter.

Informations

► Campagne de stérilisation 2024

Nombreux chats errants ont été observés ou nous ont été signalés sur le territoire communal mais il s'avère que très nombreux de ces chats sont déjà stérilisés/castrés.

En effet, les chats sont relâchés sur leur territoire et l'observation de nombreux chats errants ne témoigne pas obligatoirement d'un problème de prolifération féline. Il faudra quelques années pour observer une baisse naturelle de la population féline errante après stérilisation/castration de tous les chats errants présents sur le territoire communal.

Lors des précédentes campagnes de stérilisation/castration, nous avons pu observer que les femelles avaient principalement été ciblées.

Il est tout aussi important de castrer les mâles pour éviter qu'ils ne quittent leur territoire en quête de nouvelles femelles, qu'ils en attirent de nouvelles et qu'ils causent tout particulièrement une gêne aux administrés par le biais des marquages urinaires.

AU TOTAL : 50 chats errants ont donc été stérilisés/castrés entre le 07 août et le 06 septembre 2024, dont 24 femelles et 26 mâles.

En parallèle, afin d'enrayer efficacement la prolifération féline et diminuer la nouvelle génération de population féline errante, l'association a retiré de la rue l'intégralité des chatons errants, soit 29 chatons dont 22 femelles pour les soigner, les sociabiliser et leur permettre de rejoindre le circuit de l'adoption via l'association CHAT DOW de Delle.



L'an prochain, il conviendrait de poursuivre cette campagne de stérilisation/castration dès le début d'année, avant la première gestation afin d'éviter de nouvelles naissances.

Au terme d'une observation continue et d'une longue prospection auprès des administrés sur l'intégralité du territoire.

► Aide à la personne - CCAS

Le CCAS mène une action discrète mais néanmoins indispensable. Il nous semblait important de faire un point sur son action.

Son opération la plus importante est la distribution des bons de Noël (611 cette année 2024) aux champagnerots à partir de 70ans (si vous êtes concernés mais que vous n'avez pas eu vos bons, merci de contacter la mairie).

Le goûter de Noël proposé aux Aînés rencontre un franc succès avec cette année encore, plus d'une centaine de personnes présentes.

Au cours de l'année, diverses opérations de contrôle ont été proposées : optique, audition, diabète, rétinopathie, en collaboration avec Optic et Audition Ronchamp, la CPTS, la CPAM et l'ARS.

Des activités ont également été organisées pour les retraités : sport, atelier de mémoire,

L'activité la plus importante est l'étude des demandes de personnes en difficultés et qui peut déclencher des aides diverses et variées (exemple : aide alimentaire)

► Boîtes aux lettres : rappel

Votre boîte aux lettres doit correspondre à la norme NF D27 404 ou NF D27 405

Être située entre 1m et 1,30m du sol, elle ne doit pas dépasser 1,50m.

Elle est placée en bordure de voie ouverte et accessible sans danger pour votre facteur.

Il est obligatoire de mettre votre NOM ainsi que celui de toutes les personnes recevant leurs courriers à cette adresse sur cette boîte ainsi que le numéro de l'habitation.



Informations

► Recensement de la population 2025

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire.

Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.



Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Un agent recenseur est désigné afin de transmettre les documents nécessaires (en main propre ou en boîte aux lettres).

Pour faciliter son travail, merci de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

► Don du sang

Comme chaque année l'établissement français du sang organisera des collectes à la salle des fêtes de Champagny aux dates suivantes :



- . Vendredi 10 janvier de 15h30 à 19h30
- . Mercredi 28 février de 15h30 à 19h30
- . Mercredi 28 août de 15h30 à 19h30
- . Mercredi 29 octobre de 15h30 à 19h30



Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de s'inscrire au préalable auprès de l'EFS Franche-Comté.

Amicale du don du sang de Champagny Président : Michel FAIVRE : 06 40 07 00 22

Informations

► Sensibilisation aux feux de forêts et de végétation

La population jusqu'alors peu concernée par le risque incendie de forêt et de végétation dans la région doit y être sensibilisée.

Assure la défendabilité (échelle de la commune / quartier)

Les retours d'expérience des feux passés montrent que la défendabilité des constructions est l'un des paramètres les plus importants en matière de caractérisation de la vulnérabilité et de sauvegarde des biens et des personnes.

La défendabilité s'évalue suivant les caractéristiques des équipements de défense pouvant être utilisés en cas de lutte contre un incendie de forêt (voies d'accès d'une largeur suffisante, débit en eau des poteaux incendie, etc) mais aussi en fonction de la capacité d'intervention humaine.

Agir sur l'environnement proche des habitations

Des mesures peuvent être préconisées au niveau des parcelles :

- Débroussailler les terrains situés en zone boisée ou à proximité d'un massif forestier.

Le débroussaillage a notamment pour but d'interrompre la continuité végétale favorable à la propagation de l'incendie.

- Aménagement des jardins : éviter la plantation dense d'espèces végétales très inflammables et/ou combustibles pour limiter la propagation du feu vers les habitations.

Pour plus d'informations :

<https://www.onf.fr/vivre-la-foret/+/1396::guide-dfci-sensibilite-des-haies-face-aux-incendies-sous-climat-mediterran-eeen.html>

<https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/Guide%20technique%20-%20Le%20jardin%20exemplaire.pdf>

9 feux sur 10 sont d'origine humaine

Les bons réflexes

Consignes de sécurité À respecter

-  Débarasser les voies d'accès
-  Rentrer dans un bâtiment en dur
-  Couper gaz et électricité
-  Fermer portes et fenêtres

AVANT L'ÉVÈNEMENT

- Débroussailler autour de son habitation
- Nettoyer les gouttières, des feuilles peuvent s'y accumuler

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART

- Informer les pompiers le plus vite possible
- Respirer à travers un linge humide
- Attaquer le feu si possible

DANS LA NATURE

- S'éloigner du feu et des fumées le plus rapidement possible
- Ne pas sortir de votre voiture

UNE MAISON PROTÉGÉE EST LE MEILLEUR DES ABRIS

- Fermer et arroser les volets, portes et fenêtres
- Occulter les aérations avec des linges humides
- Fermer le gaz et couper l'électricité

Consignes de sécurité À respecter

-  Ne pas téléphoner
-  D'éloigner du feu
-  Ne pas prendre la voiture
-  Laisser les enfants à l'école

APRÈS L'ÉVÈNEMENT

- Sortir protégé (chaussures et gants en cuir, vêtements coton, chapeau)
- Éteindre les foyers résiduels sans prendre de risque inutile
- Inspecter son habitation et surveiller les reprises
- Déclarer le sinistre à l'assurance dans les plus brefs délais

Ayons les bons réflexes !

Vie associative

► Association Familiale Laïque

Nous intervenons dans le champ de l'accompagnement familial, essentiellement dans le domaine de la consommation. Les personnes ayant besoin d'être accompagnées dans un différend avec un commerçant, fournisseur, prestataire de service, ... peuvent faire appel à l'AFL.

Plus largement, il est possible de faire appel à l'association pour toute question relevant du champ familial, sachant que nous réorientons les personnes pour les questions hors de notre compétence.

Nous aidons également les familles économiquement faibles à partir en vacances.

Membre de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) l'AFL peut également être une porte d'entrée vers les services de l'union.

Dans son ensemble, le mouvement des AFL, présent sur une bonne partie du territoire national, défend les valeurs de la laïcité et de la solidarité républicaine sans distinction religieuse ni culturelle. Le mouvement intervient également dans le champ de la santé, de la défense de l'environnement et de l'éducation. Bien que localement nous ne sommes pas assez nombreux pour couvrir tous ces domaines, nous pouvons vous mettre en relation avec des partenaires en fonction des situations rencontrées.

Nous relayons régulièrement des informations conso, administratives, événementielles, ... à nos adhérents et abonnés et organisons périodiquement des réunions publiques autour de diverses questions. L'association peut être sollicitée pour l'organisation d'une conférence débat ou la participation à un événement.

Au niveau national, dans chacun de ses numéros, le trimestriel « Familles Laïques » met le focus sur un thème de société sous l'éclairage de nos valeurs.

Cette année, l'AFL a proposé à la commune de Champagny la plantation d'un arbre de la tolérance, offert par l'association, dans le cadre de la journée mondiale de la tolérance, le 16 novembre. Dans ce cadre nous avons débattu de la tolérance et du respect des différences avec le CMJ et les écoliers des cours moyens de la commune.

L'association vit de subventions publiques et des cotisations de ses membres. Elle fonctionne grâce à l'engagement de ses bénévoles, hélas peu nombreux. Si vous avez un peu de temps à mettre à sa disposition elle sera ravie de vous accueillir.

N'hésitez pas à nous joindre et à nous poser vos questions à aflurechampagny@gmail.com ou sur la messagerie téléphonique : 09 67 15 09 37.

Vous pouvez également demander à être gratuitement abonné à nos informations électroniques.

Site de la fédération départementale : <http://cdafal70.blogspot.com/>

Site national : www.cnafal.org



► Club des « Bons Vivants »

Dans le cadre des actions menées pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, le Département via la conférence des financeurs lance annuellement un appel à projet.

Croqu'livre a été retenu par les différents partenaires, pour les actions d'entraînement de la mémoire que cette association propose.

Le projet "Parcours de vie" a donc été proposé au Club des bons vivants.



On fête les anniversaires

. Vie associative

► Porteur de flamme - Run'in Champagne

Notre commune étant labellisée « Terre de Jeux 2024 », elle a eu la possibilité de présenter un candidat pour porter la Flamme

C'est à l'association Run'In Champagne, la plus impliquée pour faire vivre le label, que nous avons demandé un nom.

C'est Emmanuel Dupont, vice-président de l'association que le hasard a choisi.

Il a fallu ensuite monter un dossier pour mettre en avant son implication dans la vie sportive et notamment dans la promotion de Paris 2024. Après de longs mois d'attente, il y avait plus de 10 000 candidatures à étudier, nous avons enfin appris la bonne nouvelle.



Manu nous raconte maintenant un moment qui restera gravé dans ses souvenirs :

« La Flamme ne passant pas en Haute-Saône, c'est dans l'Yonne et plus précisément à Sens que je me suis rendu pour le reliai du symbole Olympique le 11 juillet 2024.

Tous les porteurs sont accueillis autour d'un pot, avant de recevoir la tenue officielle et commune à tous.

Après une présentation de chacun, un long briefing d'une heure nous a permis de bien comprendre le déroulement de l'évènement. Il fut suivi d'une séance photos.

Ensuite départ en bus pour une dépose tous les 200 mètres sur la longueur de notre relai.

En attendant ce moment magique, répétition de l'interview et séance photos avec la famille et les enfants.

Puis l'instant tant attendu arrive, c'est mon tour ! Je reçois la Flamme avec Oriann OLIERE, la seule participante aux Jeux Olympiques Paris 2024 de ce relai.

La foule est impressionnante, je cours au milieu du cordon de sécurité, sécurité d'ailleurs omniprésente. Mon relai passe vite, beaucoup trop vite, et déjà je donne la Flamme à Cédric, un pompier de la ville.

Je remonte dans le bus et je suis la Flamme jusqu'à la place de la République où tous les relayeurs se retrouvent pour allumer la lanterne qui emmènera la Flamme vers sa prochaine étape, la foule est toujours aussi nombreuse.

Enfin, nous retournons au stade pour un pot, un petit débriefing et nous recevons une médaille gravée des JO Paris 2024 en souvenir de ce magnifique moment.

Ce fut pour moi beaucoup de fierté et d'émotion de partager ce moment avec Aurélie ma compagne, mes parents, mon oncle, ma tante et Clément mon partenaire d'Ultra. Fier d'avoir été sélectionné et de représenter notre commune et notre association Run'In Champagne.



Vie associative

► Le Souvenir Français

Le comité du souvenir français de Champagny revit.

Ce samedi 31 août 2024, s'est tenue à Champagny l'assemblée générale du Souvenir Français qui avait pour objectif le redémarrage de la section locale. Cette association fondée en 1887 a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France.



Lors de cette assemblée Monsieur France Dominique a pris la présidence de ce comité. Pour sa première prise de parole, le nouveau président a rendu hommage au colonel Claude Luque qui en son temps a donné à ce comité ses lettres de noblesse et à Serge Robert le président précédent pour le travail accompli. Ensuite Mr France a dévoilé sa feuille de route à savoir la quête du 1 novembre, rechercher des adhérents, le recensement des tombes en déshérences et la participation aux cérémonies patriotiques. Ce comité souhaite mettre en place un référent du souvenir français dans les communes. Nous souhaitons travailler avec les autres associations patriotiques qui existent déjà et qui font un travail remarquable et ceci dans le respect de tous.

Le nouveau président ne cache pas que sa nouvelle mission en tant que Président de ce Comité du Souvenir Français sera délicate car il n'y a pas de transition ce comité étant en sommeil depuis 4 ans.

Il demande de lui accorder une certaine tolérance et indulgence.

Enfin il adresse des remerciements à toutes les personnes qui se sont manifestées pour prendre un rôle dans ce comité.



Composition du comité :

. **Président** : M. France Dominique

. **Vice président** : M. Tritre Michel

. **Secrétaire** : M. Courvoisier Daniel

. **Trésorier** : M. Parisot Philippe

. **Trésorier adjoint** : M. Grand Bernard

. **Porte - drapeau** : M. Ringenbach Paul

. **Porte - drapeau** : M. Roux Robin

► France Alzheimer



L'association France Alzheimer Haute Saône sera tous les 1^{er} vendredis du mois à Champagny

Anne MEREL neuropsychologue anime le groupe de parole destiné aux aidants, ce groupe de parole est ouvert à toutes les personnes aidantes accompagnant une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre pathologie EX :

. Maladie à corps de lewy . Démence fronto temporale . Démence vasculaire, etc.

Ce groupe sert à soutenir l'aidant dans les difficultés qu'il rencontre tout au long du chemin à parcourir.

Les uns et les autres parlent de leur vécu, s'entraident à travers leur propre parcours, apportent des idées ou découvrent la maladie. **C'est primordial de ne pas se retrouver seul et d'en parler.**

Les séances se déroulent à la mairie, au rez de chaussée. Afin de faciliter ce temps d'échange, des actions sont mises en place à la maison des associations :

. **De 14h à 15h** : à la maison des associations une séance d'activité physique adaptée débute avec l'association équilibre de Valdoie. Deux bénévoles accompagnent l'éducateur sportif expérimenté pour cette activité.

Les séances sont encadrées et organisées pour chacun des aidés, parcours de marche, jeux de ballons, équilibre, relaxation, gym douce.

. **De 15h à 16h** avec Mélanie Samson, bénévole : Un atelier de stimulation cognitive est proposé. À chaque séance un thème différent pour les aidés. Ces ateliers sont préparés et ciblent les capacités de chacun et tiennent compte des difficultés et des savoirs faire de chacun.

. **De 16h à 17h** : c'est l'heure de se retrouver tous ensemble pour un moment de convivialité, un goûter, une boisson.

Ces actions sont gratuites et les salles sont mises gracieusement à la disposition de l'association France Alzheimer Haute Saône par la mairie, que nous remercions. **Pour toute information** : Tel : 06 81 50 46 74

Les bénévoles Chantal et Marie sont présentes à la maison des associations à partir de 11h le premier vendredi de chaque mois et reçoivent les familles qui le souhaitent pour un accueil, une écoute, un entretien individualisé.

Pour organiser ces moments destinés à vous venir en aide, prenez rendez-vous.

État Civil

► Les p'tits nouveaux

Le 07 janvier : FOURNIER Nolan
Le 26 février : DROUOT Soline
Le 06 juillet : TAICLET Armand

Le 28 août : DUPONT DE DINECHIN Pierre
Le 03 septembre : NICOLEY Léa
Le 08 décembre : VANDAMME Nina



► Les mariés



. Le 27 avril
BERTHÉLEMY Loïc
FRANTZ Milliana



. Le 18 mai
BETTEVEY Yoann
MERCIER Marine



. Le 06 juillet
LECOQ Jason
MEUNIER Ophélie



. Le 17 août
CLAUDE Bertrand
CREVOISIER Christelle



. Le 17 août
DE LIBERALI Olivier
FAIVRE Andréa



. Le 07 septembre
PEYRAFORT Quentin
KRIVANEK Pauline



. Le 21 décembre
AUBRY Christopher
BARTH Améline

Photos Est Républicain

► Les disparus

Le 04 janvier: CHIPPEAUX (veuve LOIGEROT) Claudy - 85 ans
Le 07 janvier : THIRION (veuve BOUDEVIN) Claudette - 80 ans
Le 09 février : NIEDERHOFFER (veuve FILLON) Chantal - 78 ans
Le 25 février : BOULANGEY Denis - 64 ans
Le 04 mars : VANDELDELDE René - 76 ans
Le 06 mars : BONMARCHAND André - 92 ans
Le 18 mars : CORNUMENT (épouse GROSJEAN) Françoise - 75 ans
Le 24 mai : FUKAS Bernard - 79 ans
Le 30 mai : VUILLEMEY Dominique - 66 ans
Le 08 juin : LEMAIRE Claude - 64 ans
Le 18 juin : VICAIRES Valentin - 45 ans
Le 25 juin : BRUEY Claude - 74 ans
Le 30 juin : MULDERMANS David - 43 ans



Le 08 juillet : DURUPT Francis - 64 ans
Le 13 août : SARTORIO Pierre - 92 ans
Le 22 septembre : JOUCHOUX (épouse PARIETTI) Marie-Louise - 85 ans
Le 29 septembre : CHOUMILOFF (veuve BÉDIER) Hélène - 84 ans
Le 02 octobre : LEPCZYNSKI Claude - 82 ans
Le 31 octobre : PAUTOT Daniel - 81 ans
Le 09 novembre : MOLINARI (veuve BEAUCHET) Madeleine - 88 ans
Le 22 novembre : PAUTOT (veuve DOLO) Colette - 92 ans
Le 27 novembre : BEDAINE Roger - 88 ans
Le 03 décembre : WILHELM (épouse LUQUE) Huguette - 89 ans
Le 14 décembre : GASPERINI Laurent - 51 ans
Le 16 décembre : MATHIEU (épouse FOURCHECOURT) Françoise - 84 ans
Le 16 décembre : SEGUIN Daniel - 77 ans
Le 27 décembre : BERGERET (épouse MUGNIER) Yvette - 73 ans

Entreprises

► Jason Clean Auto

Centre esthétique automobile

Ouvert depuis juillet dans une cellule située dans l'espace Climatech de Champagny.

Proposant différentes prestations :

- . Vitres teintées
- . Lettrage publicitaire
- . Polissage /lustrage
- . Rénovation optique
- . Covering
- . Nettoyage intérieur/extérieur
- . Protection céramique



Nous proposons également depuis peu, la pose de film teinté sur vos vitres de maison, la pose de film adhésif teinté sur vos meubles.

Ouvert du mardi au samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Devis gratuit sur demande

► VJ Automobiles

M. Quentin Oriez vient d'ouvrir son agence de vente de véhicules neufs et d'occasion.

Situé au centre de Champagny, VJ Automobiles met à votre disposition un large panel de services pour votre automobile.

Nous vous proposons en effet la vente de véhicules neufs et d'occasion de toutes marques et de toutes catégories, sur notre parc et dans **notre catalogue en ligne disponible sur notre site internet : www.vjautomobiles.fr**.

Jusqu'à 40% de remise pour les véhicules neufs !

Facilitez l'achat de votre nouveau véhicule avec nos solutions de financement (LEASING, LOA, Crédit, ...).

Si vous souhaitez effectuer une reprise de votre auto, M. Oriez est disponible pour effectuer rapidement une estimation sans engagement, ni obligation d'achat. Vous pouvez également mettre votre véhicule en dépôt vente.

Il est également possible de louer divers véhicules, vans, minibus, remorques...



N'hésitez pas à également faire appel à notre service de carte grise pour faciliter vos démarches d'immatriculation.

Enfin notre atelier est disponible pour effectuer le montage de vos pneumatiques.

Notre équipe vous attend dès maintenant pour vous conseiller et répondre à toutes vos questions par email, téléphone ou dans notre showroom situé au 34 B grande rue à Champagny.

Site internet : www.vjautomobiles.fr

Téléphone : 07 69 15 99 68 ou 03 65 67 31 55

Mail : contact.vjautomobiles@gmail.com

Entreprises

► Gîte de la petite reine

M. Fabien Meuziau vous propose une maison indépendante entièrement équipée sur 2 étages pouvant accueillir de 6 à 10 personnes.

Cuisine et salle à manger ainsi qu'un salon indépendant, 1 salle de jeux. 2 chambres avec 2 lits simples 90x190 et 2 lits doubles (140x190 et 160x200).

Chambres et lits modulables à la demande en fonction de vos préférences à voir directement avec le propriétaire (6 lits simples / 1 lit double et 4 simples / 2 lits doubles et 2 simples).

Une salle de bain avec WC, une salle d'eau ainsi que 2 toilettes indépendants.

Terrasse et jardin indépendants.



Equipements :

Barbecue, télévision écran plat, accès internet, lave-vaisselle, lave-linge, micro-ondes, congélateur, transats, vélos et VTT à disposition, accepte un seul animal de petite taille.

Gîte en tarif tout inclus !

Contact : 07 68 15 12 62

Plus d'informations sur le site :

Gîte - Gîte de la petite Reine

Champagne, Bourgogne-Franche-Comté | Gîtes de France®

► Traiteur « Chez Xavier »

M. Xavier Grevellec est un chef cuisinier passionné. Il propose tout au long de l'année une cuisine pleine de saveurs du monde et propose des prestations de qualité ainsi que des présentations bien soignées.

Un traiteur pour tous vos évènements : mariage, anniversaire, fête de famille, repas d'entreprise baptême, ...

Les plats peuvent être à emporter mais Xavier vous propose également de cuisiner à domicile.

Apéro dînatoire / buffet / cuisine traditionnelle / gastronomique du Monde
Location de matériel et équipements de cuisine, fourniture de bières et vins locaux
Collaboration avec DJ LÔ, si besoin d'animer une soirée



N'hésitez pas à le contacter : 06 01 63 15 28 ou xavier.grevellec@laposte.net

Facebook : Chez Xavier

Entreprises

► Mautovan

La mobilité à votre mesure :

Spécialisée dans la location de vans aménagés, fourgons aménagés et motos, Mautovan offre une solution de mobilité sur mesure pour les passionnés de voyages et d'aventures.

En parallèle, la société propose également la vente de véhicules d'occasion, toutes marques, avec une expertise particulière dans les Youngtimers et les véhicules de prestige.

Mautovan allie passion automobile et service de qualité pour répondre à toutes vos envies de liberté.



Droit d'expression

► Champagne le renouveau



Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2025.

1000 signes obligent. Parlons argent ! Mme le maire demande un prêt de 800 000 € dont 600 000 € remboursable sur 15 ans et le reste à court terme dans l'attente des versements des subventions.



Déjà en 2022, elle a déjà emprunté 200 000 € ; 2023 : 400 000 € et cette année, 800 000 € !

Projection 2025 : 1 600 000 € ? Les conseillers ne sont pas les payeurs. Nous contribuables si. A l'argument subventions de l'état, nous pensons que la prudence est de mise d'autant plus que la CCRC est en grande difficulté financière car les subventions promises par l'état pour certains projets immobiliers et autres n'ont pas été versées. A cela s'ajoute l'instabilité financière nationale. Les projets c'est une chose, notre porte-monnaie une autre !



De nouveau les travaux à tout-va s'enchaînent : réseau chaleur, réhabilitations : ancienne trésorerie, maisons sénior, maison Lassaige, ... Il faut savoir raison garder...

A. Ipponich, M. Hequet, P.-E. Pheulpin

► Opposition

Chères Champagnerotes, chers Champagnerots,

En décembre dernier, nous avons pris la décision de quitter la majorité du conseil municipal, et de former un nouveau groupe d'opposition.

Les raisons qui ont motivées cette décision sont multiples, informations cachées, mensonges, communication déficiente, décisions majeures qui vont à l'encontre du développement de Champagne. Les multiples démissions, de personnes engagées, attestent de cette situation.

Nous avons cependant la volonté de rester actifs au sein du conseil, pour dénoncer : incohérences, décisions à l'emporte-pièce et quand nous le pouvons, infléchir des orientations que nous estimons néfastes pour notre ville.

Nous reviendrons vers vous régulièrement pour vous informer, mais également recueillir vos avis.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.



ER 9/01/2024

Christine HOTTINGER, Sophie TETOT, Roger KIFFER

Histoire

► Joseph Frantz

Joseph FRANTZ est un pionnier de l'aviation française, qui obtient son brevet de pilote le 3 février 1911.



Pilote d'essais pour des constructeurs, il réalise quelques exploits :

-1^{er} aviateur à passer entre les 2 tours de la cathédrale de Chartres mais aussi le premier record mondial de durée avec passagers.

Lors de son service militaire, il est affecté dans l'infanterie puis dans le génie (cette armée gère l'aviation à l'époque).

Au début de la guerre il rejoint l'escadrille de reconnaissance V24 où il pilote un voisin 3.

A l'insu de ses supérieurs il fait installer une mitrailleuse sur son biplan et le 5 octobre 1914 il entre dans l'histoire en abattant un aviatik B allemand aux environs de Reims, devenant ainsi le premier vainqueur d'un combat aérien dans l'histoire de l'aviation mondiale.

Il sera ensuite affecté au développement des bombardiers français. Il crée en 1920 une entreprise de réparation de moteur d'avion qui deviendra en 1924 un spécialiste du traitement thermique.

Joseph sera mobilisé en 1939 pour commander un régiment de transport. Il arrête les activités de son entreprise pour ne pas participer à l'effort de guerre allemand.

Il pilotera jusqu'à l'âge de 84 ans, il s'éteint à 89 ans à Paris.

M. FRANTZ est chevalier de la légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre 14/18 et de la médaille de l'aéronautique.

Pourquoi une place Joseph FRANTZ à Champagny ?

Ce sont les membres du 3CF qui ont découvert le lien entre Champagny et ce pionnier de l'aviation.

L'histoire commence en Allemagne, dans la Sarre plus précisément. Land que quitte Jakob Frantz à la mort de ses parents. On le retrouve ouvrier à la verrerie de Champagny. Il épouse Marie Françoise LAMBOLEY. Nous ne savons pas s'ils vécurent heureux mais ils ont eu beaucoup d'enfants (13). L'un d'eux, Jean-François Frantz naît à la verrerie de Champagny (cette verrerie se trouvait dans l'actuel quartier de la bouverie). Ce champagnerot est le grand-père de notre héros.

